

**COMMUNE DE POISSON**  
**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 SEPTEMBRE 2021**

**Présents :** BONNOT Michelle, BODET Gérard, CLEMENT PORNIN Christèle, BERNARD Didier, PLURIEL Dominique, MELINE Nicole, CHATILLON Yves, BOULOGNE Christophe, LORTON Corinne, AUDUC Jean-Marc, FARIZY Isabelle, MERLE Bernard, LABARGE-AUPECLE Mathilde, GUYOT de CAILA Mathieu, FORET Xavier.

**Excusé(s) :** Néant

**Absent(s) :** Néant.

**Secrétaire de séance :** FORET Xavier

Le CM approuve à l'unanimité des membres présents le compte rendu de la réunion du 08.07.2021.

**DELIBERATIONS**

**Validation d'un emprunt pour l'acquisition de deux terrains sur la commune**

La COMMUNE DE POISSON décide de contracter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-est un emprunt de 75 000 Euros.

**Caractéristiques de l'emprunt :**

- ✓  **Objet :** Préfinancement d'un projet de lotissement
- ✓  **Montant :** 75 000 Euros
- ✓  **Durée :** 12 mois
- ✓  **Taux d'intérêt :** moyenne mensuelle de l'E3M + 1,20%
- ✓  **Taux plancher :** 1,20%
- ✓  **Frais de dossier :** 150,00 Euros
- ✓  **Type d'amortissement :** capital IN FINE
- ✓  **Périodicité des intérêts :** intérêts payables à terme échu, chaque trimestre civil
- ✓  **Remboursement anticipé :** Possibilité de remboursement anticipé total ou partiel sans frais, ni indemnité.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité** donne l'autorisation à Mme le Maire de signer le contrat de prêt et tous les documents nécessaires à sa réalisation.

**Validation de l'étude préalable pour la réalisation d'un lotissement**

Vu le projet de création d'un lotissement sur la Commune au lieu-dit le Bourg,

Vu la signature définitive de l'acte début octobre pour les deux terrains.

Il est nécessaire de mandater un cabinet d'études pour la réalisation de ce lotissement.

**Vu les devis entre notre possession :**

- **Le cabinet Adage est retenu pour l'étude,**
- **Le conseil municipal, à l'unanimité** donne l'autorisation à Mme le Maire **de signer tout document relatif à cette opération.**

**RENOUVELLEMENT DE LA DELIBERATION POUR LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE RESTAURANT SCOLAIRE 2021.2022**

Afin d'appréhender la nouvelle rentrée scolaire, il est demandé au conseil de renouveler la délibération de prise en charge des frais de restaurant scolaire 2021/2022.

Mme le Maire demande au conseil municipal de lui donner délégation de signature afin d'instruire les demandes d'aides sociales liées à la restauration scolaire.

La dépense correspondante sera imputée à l'article 60623 du budget principal en cours.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

**Accepte et fixe les conditions de prise en charge des frais de restaurant scolaire pour l'année 2021.2022,**

**Donne délégation à Mme le Maire pour toute signature sur les demandes d'aides sociales liées à la restauration scolaire.**

#### **DM N° 2 - Virement de crédits au budget communal PRINCIPAL**

Une décision modificative est nécessaire afin de pouvoir payer la stagiaire de Juin Juillet, il faut régulariser des articles sur le budget communal au titre de l'année 2021.

#### **FONCTIONNEMENT DEPENSES**

**Article 61521 - ENTRETIEN DE TERRAINS - 510.00 €**

**Article 6218 - AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR " - 510.00€**

**Fonctionnement dépenses décision modificative à hauteur de 510.00€**

**Oùï l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n°02/2021 pour le budget communal.**

#### **Gratification stagiaire du 14 juin au 9 juillet 2021**

Suite au virement de crédit accordé sur le budget communal, la commune pourra verser la gratification de 510.00€.

### **COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS**

**Vie scolaire** : la rentrée scolaire a eu lieu aujourd'hui. 51 élèves sont répartis sur 3 classes.

Un nouveau tableau blanc a été installé dans la nouvelle classe.

**Voirie** : La commune n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle car aucun bâtiment communal n'a été touché pendant les orages. BERNARD Didier informe le conseil que les travaux sont en cours avec la CCLGC. Il indique aussi qu'un rdv a eu lieu avec les services de l'eau pour le pont du ruisseau de Sermaize. La prochaine réunion voirie aura lieu le 18/09/2021 à 9h en mairie.

**Bâtiments** : BODET Gérard informe le conseil que deux cavurnes au cimetière ont été commandés. Des travaux ont été réalisés chez un locataire de la commune. Les volets roulants solaires sont installés à l'école.

**Fleurissement** : Christèle CLEMENT-PORNIN indique que le jury départemental du fleurissement est passé le 31/8/2021. Une commission aura lieu le 23/09/2021 pour le choix des fleurs.

**Site internet** : Christèle CLEMENT-PORNIN informe le conseil que le nouveau site internet de la commune est fonctionnel. Il est plus moderne, plus pratique, et plus facile.

**CCAS** : Dominique PLURIEL informe le conseil que le repas des aînés aura lieu le samedi 23 octobre à midi au restaurant de la Poste.

### **COMPTES RENDUS DES REUNIONS**

Le CM prend connaissance des réunions auxquelles ont participé les élus depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire informe le CM :

### LOGEMENTS COMMUNAUX :

Les deux logements communaux (T5 T6) ne sont plus disponibles, il reste que le T3 de disponible.

Personnel : le CDD de l'agent technique est renouvelé pour un an à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2021 jusqu'au 31/08/2022.

Les emplois du temps du personnel à l'école ont été revus pour cette nouvelle année scolaire.

Le CDD de l'agent technique, au service de la garderie scolaire de l'école de POISSON pendant le temps méridien, a été renouvelé du 2 septembre au 31 décembre 2021 pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

COMMISSION ADRESSAGE : un questionnaire va être distribué prochainement aux habitants de la Route du bourg à la Direction de la D10 afin de proposer et de choisir un nom pour cette voie.

La première réunion de la commission accueil d'enfants va avoir lieu le 7 septembre à 20h en mairie.

**Le dimanche 12 septembre 2021, l'AEP organise à nouveau son vide grenier.**

**Le samedi 18 septembre 2021, la cyclo Bernard THEVENET passera par POISSON.**

**Le samedi 18 septembre 2021 à 16h00, M VOISIN organise une réunion pour la création d'une nouvelle association pour sauver les pierres du château de l'Arconce.**

La randonnée pédestre et VTT de OXYGENE SPORT ADAPTE se déroulera **le 10 octobre prochain** sur 3 communes : Paray le monial, St Yan et Poisson.

L'Assemblée Générale du Syndicat Intercommunal des Eaux du Brionnais se tiendra le Mercredi 13 Octobre à 14h30 à MARCIGNY

Tournée tréteaux : Le samedi 23/10/2021 à 20h30 à la salle communale, une représentation de la tournée des Tréteaux organisée par la CCLGC.

**La prochaine réunion est fixée au 07/10/2021.**

Fait à Poisson, le 02/09/2021

Séance levée à 23h00

Le Maire,  
Michelle BONNOT



The image shows a handwritten signature in blue ink that reads "Bonnot". To the right of the signature is a circular official stamp in blue ink. The stamp contains the text "MAIRE DE POISSON" at the top and "Saône-et-Loire" at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a castle tower.